**Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Maine et Loire**

**Enseignement de la NATATION**

|  |
| --- |
| Circulaire : n° 2004-139 du 13 juillet 2004 modifiée  Texte paru au BOEN n° 32 du 09/09/04, modifié dans le BOEN n° 39 du 28/10/04 |
| **CADRE GENERAL** |
| Les rôles des adultes bénévoles sont définis lors d’une réunion préalable sous la responsabilité du directeur de l’école où sont abordés les points suivants : la spécificité de l’enseignement de la natation (objectifs et démarche), le rôle éducatif de l’adulte, l’organisation et les conseils relatifs à la gestion de groupe, les règles de sécurité et de vie collective, la conduite à tenir en cas d’accident.  L’attestation donnée aux adultes bénévoles lors du test passé à la piscine n’est valable que dans le cadre d’un accompagnement pour des séances scolaires.  L’agrément ne pourra être valable que si la personne a obtenu cette attestation et a assisté à cette réunion d’information. |
| **RÔLE DES ADULTES BENEVOLES A LA PISCINE**  **(avec l’agrément de l’Inspecteur d’Académie)** |
| **AVANT**  - aider à l’organisation du transport des élèves, de la gestion des affaires, du déshabillage,…  - aider à ranger les vêtements à l’endroit  - encourager le passage aux toilettes  - aider les élèves à se doucher correctement  - vérifier que tous les élèves pénètrent ensemble sur l’espace du bassin.  - connaître la séquence afin de bien cerner ses objectifs et son contenu  - se présenter en tenue de bain (règlement de la piscine)  - connaître le matériel et l’espace dont on dispose  - compter les élèves et attendre l’autorisation pour entrer dans l’eau |
| **PENDANT**  - s’occuper des élèves qui sortent du bassin pour une raison particulière (refroidissement, passage aux toilettes, rhume, blessure, …) en les confiant à un parent accompagnateur.  - être le relais des personnes encadrant l’activité pour toute démarche vers un autre lieu  - prendre en charge un groupe d’élèves sous la responsabilité de l’enseignant.  - répéter les consignes de celui-ci  - contrôler la présence et les déplacements des élèves qui lui sont confiés  - solliciter tous les élèves de son groupe, être positif et encourager, soutenir  - ne pas dramatiser un incident (« boire la tasse »)  - ne pas s’affoler inutilement : un MNS et l’enseignant sont présents pour résoudre les difficultés  - faire confiance à l’enseignant : les exercices sont adaptés au niveau des élèves, y compris en grande profondeur. |
| APRES - aider les élèves à se doucher, se savonner, se sécher, se rhabiller, gérer ses affaires, ... à devenir responsables et autonomes,  - encourager le retour au calme des élèves  - veiller à tout moment à leur sécurité  - compter les élèves à la sortie du bassin (la dernière personne à sortir de l'eau est toujours un adulte)  - organiser le ramassage du matériel  - quitter le bassin en premier - ou en dernier (à décider avant la séance avec l’enseignant) |